



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2023

OBJET :

DE-23-12-1-12) DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE
2024

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 07 décembre 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT.

Absents excusés : M. PITAVY (pouvoir à Mme TOP), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231219-lmc1H11385H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2023
Date de Publication : 22/12/2023

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.3132-26 du Code du Travail ;

Vu la consultation en date du 20 octobre 2023 du Conseil Métropolitain, sur les dérogations au repos dominical ;

Vu la consultation en date du 20 octobre 2023 des organisations d'employeurs et de salariés ;

Vu la consultation en date du 20 octobre 2023 des chambres consulaires et des associations de commerçants ;

Considérant le tissu économique Vincennois et les enjeux que représentent les ouvertures dominicales ;

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques, Développement économique, Domaine du 13 décembre 2023,

D É L I B È R E

à la majorité (6 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT,)),

ARTICLE I : Emet un avis favorable aux dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche aux douze dates suivantes :

- Dimanches 14, 21 et 28 janvier 2024
- Dimanche 17 mars 2024
- Dimanches 16 et 30 juin 2024
- Dimanche 7 juillet 2024
- Dimanches 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer les actes relatifs à l'application.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé